

AVIS AUX PORTEURS DU FCP HMG DECOUVERTES

Part C : FR0010601971

Part D : FR0007430806

A compter du 1^{er} septembre 2025, la modification suivante sera apportée à votre FCP **HMG DECOUVERTES** (ci-après le « FCP ») :

1- L'opération

- La part C sera souscrite initialement en dixièmes de part et reste pour les souscriptions ultérieures souscrite en millièmes de part.
- La part D reste souscrite initialement en part entière et pour les souscriptions ultérieures en part entière.
- La décimalisation des parts demeure inchangée.

2- Les modifications entraînées par l'opération

- Profil de risque : Modification du profil rendement / risque : Non
Augmentation du profil rendement / risque : Non
- Augmentation des frais : Non

- Description de la modification :

Décimalisation des parts C en dixièmes de parts pour la souscription initiale.

Les objectifs de cette opération sont :

- de faciliter la souscription de ce produit d'investissement à des investisseurs pour lesquels il est souvent plus facile d'investir dans des fractions de parts,
- d'accéder aux véhicules destinés à l'épargne salariale,
- de rationaliser la gestion administrative de ce fonds.

Cette opération n'implique aucune démarche spécifique de la part des porteurs et l'ensemble des autres caractéristiques de l'OPCVM demeurent inchangées.

3- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Il est rappelé aux porteurs la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'information Clé (DIC) et du Prospectus, disponibles sur le site internet (www.hmgfinance.com), soit sur demande par courrier électronique à l'adresse hmgfinance@hmgfinance.com, soit par courrier postal directement auprès de notre société à l'adresse HMG FINANCE – 2 rue de la Bourse 75002.